



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON
04 79 38 51 90 - mairie@tournon-savoie.com
<http://www.tournon-savoie.com>

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX

LE CINQ JUIN A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
03/06/2026	03/06/2026	2026/42

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHET Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DELIBERATION N°2026/42

ATTRIBUTION DU MARCHÉ – ACCORD CADRE POUR L'ENTRETIEN SUR LES VOIES ET L'ESPACE PUBLIC

Madame le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été lancée le 22 décembre 2025 pour choisir l'entreprise qui sera chargée des travaux d'entretien sur les voies et l'espace public.

Deux entreprises ont déposé une offre : COLAS France et SAS EIFFAGE Route Centre Est.

L'ouverture des plis s'est déroulée le mardi 20 janvier 2026 à 15h.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 16 février à 18h00.

Madame le Maire précise que cet accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Après présentation du rapport d'analyse des offres au Conseil Municipal (cf annexe), Madame le Maire propose de retenir l'entreprise COLAS. Le montant estimé est de 240 000 € HT sur 4 ans.

DÉCISION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **APPROUVE** la proposition d'attribution de l'accord cadre à l'entreprise COLAS pour les travaux d'entretien sur les voies et l'espace public

- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce marché
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget communal

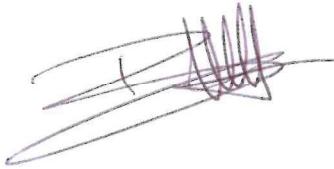
Le Maire
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Arnaud MARCHI

Transmis au contrôle de légalité

Le 06 JUIN 2026

Publié le 06 JUIN 2026




**TABLEAUX RECAPITULATIFS
APRES APPLICATION DES CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Commune de Tournon
Accord cadre
Travaux d'entretien sur les voies et l'espace public

Ordre	Entreprises	Critère I : Prix de l'Offre en Euros HT					Critère II : Valeur Technique de l'Offre				
		Montant Total offre sur 4 ans	Offre Type	Note	Coef	Produit A	Note	Coef	Produit B	Produit A+B	Classificat ⁿ Générale
1	EIFFAGE	269 770,50 €		17,73	0,60	10,64	19,80	0,40	7,92	18,56	2ème
2	COLAS	239 179,00 €		20,00	0,60	12,00	19,00	0,40	7,60	19,60	1er
			239 179,00 €								

3 - Classement final des offres après analyse des critères

1^{er} COLAS 19,60 points/20
2^{ème} EIFFAGE 18,56 points/20

A Verrens-Arvey, le 16 février 2026

Madame le Maire
Commune de Tournon

Le Maître d'Oeuvre



BUREAU D'ÉTUDES E.T.I

INGENIERIE VRD

162 Montée de la Chapelle

73460 VERRENS-ARVEY

Tel : 04 79 38 51 77 - E-mail : contact@eti73.fr

R.C.B 380 724 146 - APE 7112B

Sur un capital de 5100 €

Aurélien COHEN

